



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires
pour l'avenir de la francophonie* »

*Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France,
et de l'Organisation Internationale de la Francophonie*

LFA n°170
29 novembre 2020

LETTRE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

ISSN 2608-9432

Editorial : Le vendredi noir et le pouvoir des mots

Pandémie oblige, des mots prétendument anodins s'immiscent dans notre réalité socio-économique et posent actuellement question, tant sur leur contenu que sur leurs conséquences.

Je veux parler du vendredi noir, qui s'est introduit massivement en France et dans de nombreux autres pays non anglophones sous le nom de « Black Friday », il y a de cela quatre années déjà. Cette année 2020 est malheureusement mondialement endeuillée par la propagation du coronavirus. Aussi cette manifestation commerciale du vendredi noir, qui a pour objectif de dynamiser les ventes des plateformes d'achat mondialisées, est-elle remise en cause tant sur sa programmation théorique du vendredi 27 novembre 2020 qui s'inscrit en pleine période de second confinement, que sur les valeurs consuméristes qu'elle porte.

Le vendredi noir était déjà dénoncé par certains comme l'apologie d'une société de consommation, non respectueuse de l'environnement par le surcroît de flux logistiques qu'elle engendre en un bref laps de temps du fait des offres promotionnelles. Cette année, le phénomène mondial de « vendredi noir » alerte les consciences citoyennes sur le risque sanitaire que revêt une telle promesse de massification des actes d'achat dans les magasins physiques et ses effets pervers sur la propagation de la COVID-19. Inversement, si les magasins restent fermés pendant que les grandes plateformes communiquent sur leur offre du « vendredi noir », alors le terrible combat économique qui se joue entre les multinationales du commerce par Internet et les petits commerces qui ne sont pas toujours en capacité de diffuser leur offre sur la toile et d'organiser des prises de commandes à distance et que la crise actuelle a encore ébranlés, provoquera de lourdes pertes d'emplois !

Enfin, une résistance se profile contre la propagation du « Black Friday » qui ne prend en compte ni les particularités culturelles et locales, ni les mesures sanitaires des pays où il s'impose, ni la langue qui relaie l'évènement !



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie* »

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Quoi de plus funeste pour une expérience commerciale couleur noire, que d'être emblématique de la standardisation et source de panique face à un danger aussi bien culturel que sanitaire !

Exprimant l'ambivalence de cette opération commerciale, nos amis québécois nous proposent le « vendredi fou » comme équivalent au « Black Friday ».

Chers adhérents, communiquerez-vous vos propositions pour « Black Friday » ?

Laurence COUSIN PICHEAU,
présidente de l'Apfa

Apfa et veille terminologique :

Jean, Marcel Lauginie, fondateur de l'Apfa et délégué à l'action terminologique se propose d'animer un groupe de veilleurs terminologiques. Vous pouvez lui adresser vos propositions pour les termes étrangers rencontrés en français des affaires et pour lesquels France Terme n'a pas encore publié de propositions sous forme d'équivalent ou bien de notes terminologiques : <http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Ressources-terminologiques>

Dialoguer avec notre délégué pour l'action terminologique à l'adresse suivante : jean.lauginie@laposte.net

Francophonie avec elles :

Chaque nouvelle crise plonge des millions de femmes actives des pays francophones dans la précarité. Soutenez-les aux côtés de la Francophonie.

En cette période marquée par la crise sanitaire et économique, mais aussi par de nouvelles prises de parole et de nouveaux modes d'action pour remédier aux injustices et violences faites aux femmes, il nous paraît important de relayer la campagne de



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie* »

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale la Francophonie pour soutenir les femmes. C'est d'autant plus dans la vocation de notre association, que les femmes sont des actrices fondamentales de l'économie et de la transmission de la langue. A quoi servirait-il de donner aux femmes les mots leur permettant d'entreprendre en français et de communiquer cette énergie à leurs enfants, si la crise actuelle les empêche de travailler ?

En effet, comme l'explique l'OIF sur son site : « Les populations les plus touchées par les crises sont en premier lieu les filles et les femmes en situation de vulnérabilité. Avec la pandémie de la Covid-19, le risque de voir leur situation s'aggraver est important. Pourtant, elles sont un levier majeur d'atténuation des crises, par leur engagement constant auprès de leurs familles et leur contribution à leurs besoins essentiels.

Afin de leur permettre d'accéder au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation, l'OIF a créé un grand fonds de solidarité en faveur des femmes : « La Francophonie avec elles ».

Il doit financer des actions de terrain menées par des acteurs reconnus dans l'espace francophone et notamment en Afrique, dans les Caraïbes et au Liban. Abondé par le budget de l'OIF, ce fonds permet également la participation de chaque citoyen francophone souhaitant s'engager : une [plateforme de dons](#) a été mise en ligne à cette occasion.

<https://www.francophonie.org/la-francophonie-avec-elles-1516>

Parmi les objectifs spécifiques de ce dispositif figure en particulier celui d'accompagner les femmes œuvrant dans le secteur informel en situation de vulnérabilité pour parer à leurs besoins essentiels et prioritaires et à ceux de leurs familles, développer leurs capacités entrepreneuriales, les soutenir en vue du développement d'activités génératrices de revenus (AGR) faisant un recours pertinent au numérique, et les former afin de leur permettre d'être en capacité de rejoindre à terme le secteur formel. »

Eric Charnay, vice-président de l'Apfa



actions pour promouvoir le français des affaires et les langues partenaires

« *Entreprendre en français et dans les langues partenaires pour l'avenir de la francophonie* »

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, et de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Nous pouvons vous envoyer le dépliant de la 29^e Liste si vous cochez cette case
.....

Votre adhésion à l'APFA :

APFA Le Mot d'Or – Jean-Marie Fèvre, trésorier de l'Apfa

8 rue des orchidées 57250 Grosbliederstroff- France

à transmettre par courriel à apfa.lemotdor@gmail.com

Nom (ou dénomination sociale) :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse de courriel :

Nouvel adhérent

Renouvellement d'adhésion pour l'année 2020

Cotisation :

Membre actif

Membre bienfaiteur Merci de préciser le montant versé :

Personne à titre individuel (autre) 10 €

Organisation à but non lucratif 30 €

Société commerciale ou industrielle 50 €

Règlement :

Espèces

Chèque à l'ordre de l'APFA

Virement bancaire

FR76 3000 4000 2500 0073 3903 231

Mandat administratif

Date :

Signature :